

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 20 septembre 2023

### Vœu de l'Exécutif relatif aux fermetures de classes et au non remplacement des enseignants dans les écoles et collèges publics de l'arrondissement

Considérant que l'école de la République a pour mission de construire une culture et un savoir commun de haut niveau pour permettre à tous les enfants de développer leur libre arbitre et construire leur vie en s'émancipant des déterminismes sociaux, culturels et familiaux ;

Considérant que la politique d'austérité d'Emmanuel Macron s'est déjà traduite par la suppression de 1 117 postes de titulaires pour la rentrée de septembre 2023 ;

Considérant que les  $\frac{3}{4}$  des fermetures actées dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement ont touché des écoles en Éducation prioritaire ;

Considérant la forte mobilisation des parents d'élèves et des personnels du 20<sup>ème</sup> arrondissement contre ces projets de fermetures ;

Considérant que la campagne « *Touche pas à ma classe* » développée l'année dernière a rassemblé des organisations de parents d'élèves, syndicales, associatives et des élus de différents groupes, parisiens, régionaux, députés et sénateurs, et que la pétition a été signée par des milliers de parents qui demandaient au ministère d'annuler les suppressions de postes dans l'éducation nationale ;

Considérant que les conditions d'apprentissage sont nettement favorisées par la diminution du nombre d'élèves par classe, la littérature en sciences de l'éducation produisant régulièrement des études allant dans ce sens ;

Considérant que les réformes successives et les suppressions de poste entraînent une fuite vers le privé qui est passée de 33 à 36 % l'année dernière et intensifient des différences de niveaux scolaires entre établissements, mettent en danger la mixité sociale et scolaire et nous imposent d'exiger des moyens humains et matériels supplémentaires pour l'école publique ;

Considérant l'engagement de la Ville en matière d'inclusion des élèves en situation de handicap, et la nécessité d'accroître les moyens humains pour mieux les accompagner au cours de leur scolarité ;

Considérant les difficultés d'affectation de certains élèves dans leur école (Télégraphe, Planchat, Tlemcen, Réunion) ou collège (Doisneau) de secteur suite à la fermeture de classes de l'an dernier et l'obligation pour les enfants de s'éloigner de chez eux pour aller à l'école alors que l'État se doit de donner une place à chaque élève dans l'école dont il dépend ;

Considérant le manque d'enseignants dans plusieurs écoles et dans plusieurs collèges de l'arrondissement constaté à ce jour, contredisant le discours ministériel qui annonçait qu'il y aurait « un enseignant devant chaque classe à la rentrée » ;

**Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil d'arrondissement, émet le vœu que le Rectorat :**

- **Pourvoie dans les plus brefs délais les postes aujourd'hui vacants dans les écoles et les collèges ;**
- **Développe une politique attractive d'embauche des enseignants qui passe par une revalorisation des concours et une revalorisation salariale d'au moins 20% sans condition ;**
- **Affecte chaque élève dans l'établissement que la carte scolaire impose ;**
- **Que l'État affecte en priorité des moyens supplémentaires au développement de l'école inclusive, et que chaque élève bénéficie effectivement d'un.e AESH qui lui a été notifié par la MDPH ;**
- **Qu'il renforce les « brigades » de remplacements, ainsi que le nombre d'enseignantes et d'enseignants spécialisés dans les écoles publiques.**